

Lausanne, le 10 juin 1865

Autor(en): **L.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **3 (1865)**

Heft 28

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-178104>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT (franc de port):

Un an : 4 fr. — Six mois : 2 fr. — Trois mois : 1 fr.

Tarif pour les annonces : 15 centimes la ligne ou son espace.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; au Cabinet de lecture, place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 10 juin 1865.

Notre bonne ville de Lausanne a jeté un dernier regard de dédain sur son vieux et monotone manteau d'hiver; ses terrasses, ses jardins sont parés de verdure et de fleurs; les arbres de Montbenon sont magnifiques, le signal a été arrangé avec beaucoup de goût, et le bois de Sauvabelin offre aux promeneurs les frais ombrages de ses sentiers romantiques. Aussi, le dimanche, voit-on tous les Lausannois sortir de leurs ruches, comme les abeilles aux premières fleurs du printemps. — Mais c'est surtout pour demain que Lausanne prépare ses habits de fête. Durant toute la semaine, nous avons vu de charmantes demoiselles tresser des festons de fleurs, faire des chaînes de mousse, des roses artificielles et s'entendre avec les amies d'en face pour suspendre d'une fenêtre à l'autre ces guirlandes qui flotteront sur le passage du cortège de nos jeunes chanteurs.

Plus de huit cents voix feront entendre leurs accords dans la cathédrale, et, après ce concert, grandiose par le nombre des chanteurs et la majesté du local, le cortège se rendra sur la place de Montbenon pour le banquet qui sera donné sous la belle cantine construite à cet effet.

Chanteurs, nous souhaitons à votre fête une entière réussite, beaucoup d'entrain, de joie, de cordialité; toutes ces choses vous les trouverez dans le bienveillant concours de la population lausannoise et des nombreux amis du dehors qui viendront vous serrer la main.

L. M.

Les deux frères Moginié.

Nos lecteurs ont sans doute entendu parler du célèbre Daniel Moginié, de Chesalles, soit par ce qu'en dit M. Levade dans son excellent ouvrage sur le canton de Vaud, soit par un ancien livre publié à Lausanne en 1754, il y a par conséquent plus de 110 ans. Mais comme ce livre est aujourd'hui excessivement rare, il est probable que beaucoup de personnes n'ont que des détails très vagues sur les curieuses aventures de ce personnage.

Voici ce que dit M. Levade, dans son dictionnaire :

« Chesalles, petit village du cercle de Lucens, district de Moudon, remarquable par l'histoire de deux frères, Daniel et François Moginié. Le premier est mort à la cour de l'empereur Mogol, dont il était le chambellan, et généralissime de l'armée, sous le nom de *Prince Didon et Indus*. Il avait laissé une succession de 200,000 louis (5 millions de francs) à son frère François, qui partit pour retirer ce riche héritage; mais malheureusement, il périt sur le vaisseau qui le ramenait en Europe avec son immense fortune. — Voyez dans le *Journal Helvétique* d'octobre 1751 les détails intéressants de cette histoire qui fit beaucoup de bruit dans le temps, et les mémoires de Daniel Moginié, adressés par lui-même à son frère François, son légataire. »

A la lecture de ces lignes, nous désirâmes vivement pouvoir donner à nos lecteurs un résumé complet de cette histoire. C'est ce que nous allons essayer de faire, maintenant que nous avons pu consulter les documents indiqués.

Suivant la tradition, la famille Moginié dont nous parlons était très ancienne, elle venait d'un pays fort éloigné et ses membres recherchaient depuis longtemps dans le passé la noblesse de leur origine. La seigneurie de Villars-Mendraz avait appartenu à un Moginié; M. d'H. qui acheta cette terre en 1753, fit faire la rénovation des actes et trouva que les Moginié dont il restait encore deux dans ce village, avaient été les plus anciens seigneurs du pays.

Le père Moginié vivait à Chesalles avec ses deux fils, âgés de 17 à 18 ans, François, né en 1710 et Daniel, né en 1712. Dans une même nuit, ces deux frères songèrent qu'un trésor était caché dans le mur de leur maison. Vivement préoccupés de leur rêve, auquel les récits du foyer sur l'origine de leur famille venait ajouter encore plus de crédit, ils profitèrent d'un jour où leur père, qui faisait le commerce de blé, était au marché de Vevey, pour fouiller dans le mur. Armés chacun d'un marteau, ils montent au grenier, et attaquent le mur dans un endroit où ils avaient remarqué depuis longtemps une pierre noire; après quelques efforts il la déplacèrent et découvrirent une boîte de fer renfermant